



## Commune de BERNEX

Dans sa séance du 13 juin 2023, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

### **1. Vente par la Fondation de la commune de Bernex pour le Logement (FCBL) de l'immeuble sis rue de Bernex 261**

Le Conseil municipal, par 19 oui (unanimité des membres présents)

#### DECIDE

D'autoriser la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL) à vendre à la Fondation pour l'entretien, la reconstruction, le développement du village d'Aigues-Vertes (FERD) la parcelle 9060 de 109 m<sup>2</sup>, issue du tableau de mutation 13/2023 établi le 5 avril 2023 par le bureau Haller Wasser, ingénieurs géomètres brevetés, sur laquelle est situé l'immeuble d'habitation n° B109 à plusieurs logements d'une surface de 105 m<sup>2</sup>, sis au 261 rue de Bernex, 1233 Bernex, propriété de la FCBL, provenant de la division de la parcelle 8638 de Bernex, pour un montant de CHF 1'800'000.-, selon l'acte notarié établi par M. Cédric Schneider le 1<sup>er</sup> mai 2023.

#### **Non soumis à référendum**

### **2. L'approbation des comptes 2022 de la Fondation de la commune de Bernex pour le Logement**

Le Conseil municipal, par 19 oui (unanimité des membres présents)

#### DECIDE

1. D'approuver les comptes 2022 de la Fondation, dont le total des revenus est de CHF 6'897'616.70 et celui des charges de CHF 994'531.29, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 5'903'085.41. Le bilan au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 40'323'915.90.

### **3. L'approbation des comptes 2022 de la Fondation de la commune de Bernex pour l'artisanat, le commerce et l'industrie**

Le Conseil municipal, par 19 oui (unanimité des membres présents)

#### DECIDE

1. D'approuver les comptes 2022 de la Fondation, dont le total des revenus est de CHF 696'691.60 et celui des charges de CHF 545'326.--, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 151'365.60. Le bilan au 31 décembre 2022 s'élève à CHF 7'162'628.29.

**Le délai pour demander un référendum expire le : 1<sup>er</sup> septembre 2023**

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Bernex, le 21 juin 2023

La Présidente du Conseil municipal :  
Christine Novelle Damond